

## REPUBLIQUE DE MADAGASCAR

### PROJET D'URGENCE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET DE RECONSTRUCTION (P113134 - Crédit IDA 4537-MAG)

#### MISSION DE SUPERVISION

du 23 juin au 2 juillet 2009

#### AIDE-MEMOIRE

1. Une mission de la Banque mondiale a visité Madagascar du 23 juin au 2 juillet 2010 pour : (i) appuyer la mise en œuvre du Project d'Urgence de Sécurité Alimentaire et de Reconstruction (*Emergency Food Security and Reconstruction Project*, ou EFSRP) par le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) tout en proposant des mesures supplémentaires afin de réduire les risques fiduciaires, environnementaux et de capture des sous-projets générés par les circonstances exceptionnelles et la veille d'un cycle électoral, et (ii) préparer une demande de financement auprès de fonds fiduciaires pour financer un futur projet pilote de transfert d'argent conditionnel (*Conditional Cash Transfer*, ou CCT). Durant la mission il est apparu que la demande de financement ne peut être finalisée due à la suspension de toute nouvelle activité par la Banque à Madagascar (Madagascar est sous OP7.30 depuis le 17 mars 2009 – voir ci dessous).
2. Le EFSRP a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 16 décembre 2008 et a été mis en vigueur le 9 mars 2009. Le 17 mars 2009, la Banque mondiale a été tenue d'opérer dans le contexte défini par ses procédures 7.30 – *Dealings with De Facto Governments--*, et a suspendu le décaissement de ses projets. Les décaissements de la composante 1 (Sécurité alimentaire) et d'une partie de la composante 4 (Gestion du Projet) ont été autorisés en début novembre 2009. Les décaissements de la composante 2 (Infrastructures communautaires) et de la composante 3 (Réhabilitation post cyclonique) ont été autorisés le 6 mai 2010. Toutes les composantes du Projet peuvent donc décaisser en ce moment.
3. La mission était conduite par M. Philippe Auffret (Chargé de Projet) en étroite collaboration avec M. Sylvain Rambeloson (Spécialiste Sr. en Passation de Marchés) et Paul-Jean Feno (Spécialiste en Environnement). La mission a aussi bénéficié de l'appui de M. Adolfo Brizzi (Country Manager) et Ellena Rabeson (Operations Officer) du bureau de la Banque à Madagascar.
4. La mission a travaillé avec la Direction Générale et les 6 directions inter-régionales du FID venues à Antananarivo pour se réunir avec la mission. La mission a visité des projets « Argent-Contre-Travail » mis en œuvre par la direction inter-régionale du FID à Antananarivo. La mission a rencontré M. Hajo Andrianainarivelo, Président du Conseil d'Administration du FID. La mission a aussi rencontré des partenaires du développement y compris M. Nicolas Babu, Chef de l'Unité programme du PAM à Madagascar, et M. Bruno Maes, Représentant Résident de l'UNICEF à Madagascar, Mme Dorothee Klaus, Chef de Politique Sociale de l'UNICEF et M.Evariste Kouassi-Komlam, Wash Manager de l'UNICEF. La mission remercie vivement toutes les personnes rencontrées et plus particulièrement M. Rasendra RATSIMA (Directeur

Général), les membres de la Direction Générale du FID et les Directions Inter-Régionales de leur collaboration.

5. Cet aide-mémoire résume les principales conclusions de la mission. Il a été discuté avec la Direction Générale et les directions inter-régionales du FID lors d'une réunion de restitution le 1er juillet 2010. Ces réunions étaient dirigées par Monsieur le Directeur Général du FID qui souscrit au contenu de cet aide-mémoire.

## **A. Objectifs du Projet et Indicateurs**

6. **Objectifs de Développement du Projet** : Les Objectifs de Développement du Projet sont : (i) d'augmenter l'accès à un emploi temporaire dans des zones identifiées d'insécurité alimentaire, et (ii) de restaurer l'accès aux services sociaux et économiques dans des communautés affectées par des désastres naturels.

7. **Composantes du Projet** : Le Projet a quatre composantes :

- **Composante 1 : Sécurité Alimentaire (Programme Argent-Contre-Travail)** : Cette composante fait partie du Programme de Réponse à la Crise Alimentaire (*Global Food Crisis Response Program*) géré par la Banque mondiale. Son objectif est de répondre à la crise alimentaire qui affecte particulièrement le sud du pays qui souffre de disette. L'autorisation de financement de cette composante (i.e. une exception sous OP/BP 7.30) a été obtenue en novembre 2009.
- **Composante 2 : Infrastructures Communautaires de Base**. Cette composante consiste à construire des infrastructures de base (points d'eau, piste, etc.) au niveau communautaire. L'autorisation de financement de cette composante a été obtenue le 6 mai 2010.
- **Composante 3 : Réhabilitation et Reconstruction après Cyclones**. Cette composante vise à répondre aux dégâts créés par les cyclones. L'autorisation de financement de cette composante a aussi été obtenue le 6 mai 2010.
- **Composante 4 : Gestion du Projet, Suivi et Evaluation et Audit**. Les activités de cette composante relatives à la mise en œuvre de la composante 1 ont eu l'autorisation de décaisser en début novembre 2009. L'autorisation de financement de l'ensemble des activités de cette composante a aussi été obtenue le 6 mai 2010.

8. **Indicateurs** : Au 31 mai 2010, la situation de l'indicateur de résultat correspondant à la Composante 1 du Projet (la seule dont le financement avait été autorisé à cette date) est la suivante :

- i. 92,000 personnes ont bénéficié du Programme Argent-Contre-Travail (à comparer à un objectif de Projet de 160.000 personnes),

9. L'annexe 2 donne la situation des indicateurs de Projet et des indicateurs intermédiaires au 31 mai 2010.

## **B. Mise en Œuvre des Composantes du Projet : Réalisations, Difficultés et recommandations**

### **Composante 1 : Protection Sociale (Argent-Contre-Travail)**

10. La mission a revu les mécanismes de ciblage de cette composante. L'annexe 3 décrit le mécanisme du PAD, et les modifications proposées dans l'aide mémoire de septembre 2009 de la mission de reprise de cette composante.

11. Le PAD proposait un ciblage à trois niveaux : (i) sélection des zones bénéficiaires par le BNGRC, (ii) dans ces zones, identification des communautés bénéficiaires par les autorités locales, et (iii) dans ces communautés, identification des ménages bénéficiaires par des représentants de la communauté (PAD, p. 20). Etant donné le contexte politique fragile, la mission de septembre 2009 -- dont un objectif était d'autoriser la reprise de cette composante --, avait proposé de renforcer le mécanisme de ciblage en demandant au FID que les zones d'insécurité alimentaire soient identifiées en collaboration avec le Cluster multi-bailleurs Sécurité Alimentaire.<sup>1</sup> Le FID a mis en œuvre cette recommandation : la liste des communautés où le FID pense intervenir dans le domaine de la Sécurité Alimentaire a été systématiquement approuvée par ce Cluster avant toute intervention.

12. La mise en œuvre de cette composante au cours des 6 derniers mois confronte deux nouvelles difficultés : (i) le BNGRC notamment au niveau de ses démembrements n'est pas fonctionnel dû à un manque de ressources dans le contexte économique actuel, (ii) le Cluster Sécurité Alimentaire n'a pas de mécanisme d'identification des zones d'insécurité alimentaire au-delà de la zone du Grand Sud. De plus, comme le PAM a un programme Vivre-contre-Travail (VCT) dans la zone du Grand Sud, le Cluster a préféré que le Projet n'intervienne que dans les communautés du Grand Sud où le VCT n'est pas présent (et où il y a un marché proche afin que les bénéficiaires puissent dépenser les revenus de leur travail).

13. De plus, la demande des communautés pour avoir un sous-projet Argent-Contre-Travail est plus élevée que prévue dans le PAD pour deux raisons. Premièrement, le gouvernement a adopté un décret en 2009 fixant le salaire minimum journalier à Ar. 2.000. En application de ce décret, le FID a augmenté le salaire minimum journalier de Ar 1.600 (ainsi que le prévoyait le PAD) à Ar 2.000 (ainsi que l'exige le Décret). Ce dernier salaire est supérieur au salaire journalier d'un travailleur rural dans le secteur informel qui est aujourd'hui d'environ Ar 1.500.<sup>2</sup> Deuxièmement, la crise politique et économique a augmenté le niveau de pauvreté et la demande pour les activités Argent-Contre-Travail.

14. Etant donné qu'il n'y a pas de mécanisme fonctionnel d'identification des zones d'insécurité alimentaire (sauf pour la zone du Grand Sud), que la pauvreté est prévalent sur l'ensemble du territoire et qu'il y a un risque de capture politique du Projet, la mission propose le

---

<sup>1</sup> Ce cluster est responsable de la coordination des actions des bailleurs dans le domaine de la Sécurité Alimentaire.

<sup>2</sup> Avant la crise de fin janvier 2009, le salaire journalier d'un travailleur rural dans le secteur informel était de Ar1.500 environ mais les employeurs payaient aussi le déjeuner des travailleurs – ce qu'ils ne font plus à cause de la crise économique.

mécanisme de ciblage suivant : (i) allocation des fonds correspondants à cette composante par commune proportionnellement à la population de la commune, (ii) dans ces communes, identification et validation des communautés (Fokontany) qui ont le plus haut niveau d'insécurité alimentaire par un mécanisme de concertation avec des acteurs locaux y compris la Croix-Rouge, et (iii) dans ces communautés, identification et validation des ménages les plus en état d'insécurité alimentaire par le Comité de Ciblage créé dans chaque communauté pour identifier les plus nécessiteux.

## **Composante 2 : Infrastructures Communautaires de Base**

15. Le mécanisme de ciblage du PAD prévoit un rangement des communautés en suivant une échelle de pauvreté basée sur le dernier recensement des communes. Les coûts de gestion du Projet sont actuellement élevés (26% contre un objectif de 15%) dû à l'interdiction de mettre en œuvre des activités lorsque le Projet ne pouvait décaisser. Afin de limiter les coûts opérationnels du Projet qui sont élevés lorsque les sous projets sont mis en œuvre dans des communautés éloignées, la mission recommande de ne pas retenir les communes rurales très enclavées (Indice de 4 ou 5 dans l'enquête Ilo Cornell 2007). L'annexe 4 détaille le mécanisme de ciblage de cette composante.

## **Composante 3 : Réhabilitation et Reconstruction après Cyclones**

16. La mission a travaillé avec l'équipe du FID pour réduire les risques de capture politique de cette composante. L'annexe 5 détaille le mécanisme de ciblage de cette composante.

## **Composante 4 : Gestion du Projet, Suivi et Evaluation et Audit**

### **a. Gestion du FID**

17. **Audit institutionnel.** Un audit institutionnel du FID a été conduit en septembre 2009. Cet audit avait fait des recommandations visant à accroître l'efficacité du FID. La mission a noté avec grande satisfaction que les recommandations de cet audit ont été mises en œuvre au cours du premier semestre 2010. La mission a indiqué que le consultant reviendra durant le dernier trimestre 2010 pour : (i) évaluer la mise en œuvre de l'audit institutionnel, (ii) élaborer une grille salariale pour le FID basée sur des comparateurs.

18. **Personnel du FID.** La mission a recommandé de « figer » la structure institutionnelle du FID et son personnel en attendant d'une normalisation de la situation politique. A cette fin, la mission a demandé à la Direction Générale du FID de continuer à adresser des Demandes de Non Objection (DNO) à l'IDA concernant tous les contrats des personnels cadre et personnels d'appui du FID.

19. **Conseil d'Administration du FID:** Le Conseil d'Administration (CA) du FID se réunit 3 fois par an.

→ La Mission recommande au FID d'envoyer à l'IDA les convocations et les PV des sessions du CA.

20. **Gestion du FID :** La Mission note avec satisfaction que les recommandations de l'audit institutionnel de novembre 2009 ont été systématiquement prises en compte, y compris : (i) le

renforcement de l'audit interne par ajout d'un second auditeur, et (ii) l'incorporation d'indicateurs de performance simples et facilement mesurables pour chaque poste de travail (ces indicateurs constitueront la base de futures évaluations du personnel et augmentations salariales). La mission a indiqué que le consultant qui a conduit l'audit institutionnel élaborera une grille salariale durant le dernier trimestre 2010.

21. **Plan de Recrutement du Personnel et Plan de Formation du Personnel.** La Mission a noté que, conformément aux recommandations de l'audit institutionnel, le FID a établi un Plan de Formation du Personnel qui est vigoureusement mis en œuvre.

#### **b. Plan de Travail Annuel (PTA), Budget et Plan de Passation des Marchés (PPM)**

22. Le PTA relatif aux activités financées par le Crédit IDA 4537 et couvrant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2009 au 30 septembre 2010 et le PPM associé ont été soumis à l'IDA pour Non Objection (NO) le 20 octobre 2009. Le budget pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010 et incorporant les composantes 2 et 3 a aussi été soumis à l'IDA qui a donné sa non objection.

#### **c. Suivi et Evaluation**

23. **Rapport de Suivi des Activités (RSA).** L'Accord de Financement prévoit la préparation trimestrielle d'un Rapport de Suivi des Activités du Projet.

→ La Mission recommande de joindre les RSA et RFS trimestriels dans un seul document et de le soumettre à l'IDA et au gouvernement sous les 45 jours après la fin du trimestre.

24. **Evaluation d'impact.** Les documents de Projet prévoient la finalisation d'une évaluation d'impact initiée sous projet précédent et qui n'avait pas pu être finalisée à cause de la crise politique. La mission note que le FID a aussi initié une étude économique de la rentabilité des sous-projets types sous la composante 2 et a initié une évaluation de la composante ACT y compris de l'efficacité du ciblage par les Comités de Ciblage.

→ La Mission recommande d'engager l'INSTAT pour faire cette évaluation d'impact.

#### **C. DECAISSEMENTS**

25. **Clôture du Projet.** A cause de la situation politique, le Projet n'a pas pu être mis en œuvre comme prévu initialement. Les premiers décaissements qui devaient avoir lieu en décembre 2008 n'ont eu lieu qu'un an plus tard en décembre 2009 (pour la composante 1) et 18 mois plus tard en juillet 2010 (pour les composantes 2 et 3). Dans ce contexte il pourrait être recommandable de proroger la date de clôture du Projet au 30 juin 2014 afin que les activités puissent être achevées avant le 31 décembre 2013.

26. **Décaissement.** Le montant cumulé des décaissements réalisés au 22 juin 2010 s'élève à 4.759.415,43 DTS représentant un taux de décaissement respectif de 18% (voir Annexe 2).

#### **D. Gestion Financière**

27. **Evaluation.** Une évaluation du système de Gestion Financière du FID a été conduite en mars 2010. Le FID continue de maintenir un bon système de gestion financière tant au niveau

national qu'au niveau des Directions Inter-Régionales, conformément aux exigences de l'OP/BP 10.02 de l'IDA.

28. **Risques :** Le risque lié à la gestion financière est évalué comme étant modéré.

#### **E. Passation des Marchés**

29. Le FID maintient toutes les capacités nécessaires pour mettre en œuvre les passations de marchés : les responsables des passations des marchés sont présents et opérationnels. Le risque global lié à la passation de marché reste faible.

#### **E. Mesures de Sauvegarde**

30. L'aspect de sauvegarde environnementale et sociale du Projet reste satisfaisant.

## E. Evaluation du Projet

	<b>Sept 09 (ISR 2)</b>	<b>Apr 09 (ISR 3)</b>	<b>Cette Mission (ISR 4)</b>
Atteinte des Objectifs de Développement	S	S	S
Progrès de Mise en Œuvre du Projet	S	S	S
Gestion Financière	S	S	S
Gestion du Projet	S	S	S
Passation des Marchés	S	S	S
Suivi et Evaluation	S	S	S
Respect des clauses de sauvegarde	S	S	S
<b>Mise en œuvre des composantes</b>			
1. Argent-contre-Travail	S	S	S
2. Infrastructures Communautaires de Base	n.a.	n.a.	S
3. Réhab/reconst après cyclone	n.a.	n.a.	S
4. Gestion du Projet, S&E et audit	S	S	S

Note : Des activités sont notées non applicables (n.a) car les décaissements relatifs à ces composantes n'ont pas été autorisés.

HS = Hautement Satisfaisant

S = Satisfaisant

MS = Moyennement Satisfaisant

MU = Moyennement Insatisfaisant

U = Insatisfaisant

HU = Hautement Insatisfaisant

## ANNEXES

<b>ANNEXE 1: DOCUMENTS DE PROJET .....</b>	<b>9</b>
<b>ANNEXE 2 : RESULTS MONITORING.....</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXE 3: SITUATION FINANCIERE DU PROJET AU 22 JUIN 2010.....</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXE 4: MECANISME DE CIBLAGE DE LA COMPOSANTE « ARGENT-CONTRE-TRAVAIL » .....</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE 5: MECANISME DE CIBLAGE DE LA COMPOSANTE PROJETS COMMUNAUTAIRES.....</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXE 6: MECANISME DE CIBLAGE DE LA COMPOSANTE REHABILITATION/RECONSTRUCTION POST CATASTROPHE.....</b>	<b>35</b>

## **Annexe 1: Documents de Projet**

Les documents suivants pourraient être utiles pour évaluer le Projet :

Ferland, Marcel. Rapport de la Mission d'Audit Institutionnel et Organisationnel. Septembre 2009.

## Annexe 2 : RESULTS MONITORING

Project Outcome Indicators	Baseline	May 31, 10	Sept. 30, 10 <sup>1</sup>	End-of Project Objectives (End 2011)
1. Beneficiaries of cash-for-work program (cumulative number of individuals) <sup>(a) (b)</sup>	0	91,845	157,129 <sup>2</sup>	160,000
2. Percentage of initiated social and economic services restored within 6 months following a natural disaster	0	n.a.	n.a.	>75%
Intermediate Result Indicators	Baseline	March 31, 10	Sept. 30, 10	End-of Project Objectives (End 2011)
<b>Component 1: Social safety net (cash-for-work)</b>				
1.1 Person-days of employment created (million - cumulative)	0	1.35	2.93	7.80
1.2 Social protection sub-projects completed (cumulative number of)	0	359	778	1,600
1.3 Roads rehabilitated, rural areas (km) <sup>(b) (c)</sup>	0	818	1,045	480
1.4 Percentage of women among beneficiaries (since beginning of Project)	>50%	60%	>50%	>50%
<b>Component 2: Community-driven basic infrastructure</b>				
2.1 Community-based sub-projects completed (cumulative number of)	0	na	n.a.	152
2.2 Beneficiaries from sub-projects (cumulative number of)	0	na	n.a.	76,000
2.3 Irrigated land rehabilitated (hectares) <sup>(c)</sup>	0	na	n.a.	3,100
2.4 Roads rehabilitated, rural areas (km) <sup>(b) (c)</sup>	0	na	n.a.	250

<sup>1</sup> Réalisations au 30 juin 2010 + prévisions du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2010

<sup>2</sup> Prévision basée sur les nouvelles dispositions pour les nouveaux sous-projets : 150 bénéficiaires par sous-projet avec un délai de 30 à 50 jours

Intermediate Result Indicators	Baseline	May 31, 10	Sept. 30, 10	End-of Project Objectives (End 2011)
<b>Component 3: Rehabilitation and reconstruction in response to natural disasters</b>				
3.1 Sub-projects rehabilitated or reconstructed (cumulative number of)	0	na	n.a.	210
3.2 Schools reconstr/rehab (cumulative number of) <sup>(c)</sup>	0	na	n.a.	123
3.3 Classrooms built and/or rehabilitated (number) <sup>(b)(c)</sup>	0	na	n.a.	307
3.4 Health centers built or rehabilitated (number) <sup>(c)</sup>	0	na	n.a.	30
3.5 Roads rehabilitated, rural areas (km) <sup>(c)</sup>	0	na	n.a.	95
<b>Component 4: Project management, monitoring and evaluation and audit</b>				
4.1 Management costs <sup>(d)</sup> (percentage of disbursement) (since beginning of Project)	n.a.	26%	20%	15%
4.2 Percentage of sub-projects completed within contracted period (since beginning of Project)	na	86%	75%	75%
4.3 Unqualified financial audits	0	0	1	1
4.4 Technical audit completed	0	0	n.a.	3
4.5 Impact evaluation completed	0	0	n.a.	1
4.6 Assessment of cash-for-work completed	0	0	n.a.	1
4.7 Assessment of post-cyclone reconstruction completed	0	0	n.a.	1
<b>Notes:</b>				
<sup>(a)</sup> Global Food Crisis Response Program indicator,				
<sup>(b)</sup> IDA-15 indicator,				
<sup>(c)</sup> Targets regarding these results indicators would be used for monitoring purposes (but not for evaluation) as the types of sub-projects are not known a priori, but instead result from the demand of communities,				
<sup>(d)</sup> Management costs include consultant fees and allowances of FID's higher-level employees, local contractual support staff salaries and employment benefits, travel expenditures and other travel-related allowances, equipment rental and maintenance, vehicle operation, maintenance and repair, office rental and maintenance, materials and supplies, and utilities, media information campaigns and communication. Salaries or allowances of civil servants are not covered under this Project.				

**Annexe 3: Situation Financière du Projet au 22 juin 2010**  
(Crédit 4537-MAG)

Catégories	No	Montants alloués (A)	Décaissements Effectifs (B)	Reste à décaisser (C) = (A) - (B)	DRF en cours (D)	Solde après DRF en cours (E) = (C)-(D)
Fournitures, Travaux, Consultants, Formation, Couts Opérationnels et Dons	1	26.900.000	4.759.415,43	22.140.584,57		
<b>Totaux</b>		<b>26.900.000</b>	<b>4.759.415,43</b>	<b>22.140.584,57</b>		

## **Annexe 4: Mécanisme de Ciblage de la Composante « Argent-Contre-Travail »**

### **I- Rappel du mécanisme de mise en œuvre dans les documents de travail**

#### **Rappel du PAD**

Le PAD décrit le mécanisme de ciblage comme suit :

- élaboration par le Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes (BNGRC) de la liste des zones affectées par les catastrophes naturelles
- identification des communautés affectées à travers un processus transparent de consultation avec les autorités au niveau des Régions, Districts, Communes incluant les responsables de la gestion des catastrophes
- ciblage des ménages les plus affectés dans chaque communauté à travers un processus de consultation des leaders communautaires (incluant les enseignants, chefs de quartier, représentants des ONG)
- assurer que la moitié des bénéficiaires sont des femmes
- limitation si nécessaire du nombre de jours de travail des individus et des ménages afin de répartir les bénéfices du programme

#### **Rappel du Manuel de Procédures**

Le Manuel de Procédures décrit le mécanisme de ciblage comme suit :

- la liste des communautés bénéficiaires sera établie sur la base des données du BNGRC (résultats d'évaluation des dégâts et les impacts des catastrophes naturelles sur la population et sur les infrastructures) et sur la base des études et/ou enquêtes réalisées par le Cluster Sécurité Alimentaire
- la liste des communautés bénéficiaires sera définie en concertation avec les membres du Cluster Sécurité Alimentaire ; cette liste sera affichée publiquement au niveau des communes
- les travailleurs seront sélectionnés par les Comités de Ciblage créés au niveau des communautés suivant un processus transparent et utilisant des critères de vulnérabilité et de pauvreté, au moins 50% des travailleurs recrutés sont des femmes

#### **Rappel de l'Aide Mémoire de la mission de supervision du 22 septembre 2009**

La mission de supervision de la Banque Mondiale du 28 août au 10 septembre 2009 a souligné l'importance des points ci-après par rapport à la mise en œuvre de la Composante Sécurité Alimentaire :

- mise en œuvre de la Composante dans le contexte défini par les procédures 7.30 de la Banque Mondiale
- coordination de la Composante avec les autres actions Argent-Contre-Travail ou Nourriture-Contre-Travail existant dans le pays
- approbation par le Cluster Sécurité Alimentaire de la liste des communautés où le Projet intervient

## **II- Mise en œuvre de la Composante Sécurité Alimentaire**

### **A- Ciblage des Zones d'Intervention**

a.1) Méthodologie utilisée : l'identification des zones d'intervention s'est basée sur les Evaluations et Enquêtes effectuées par les membres du Cluster Sécurité Alimentaire. Il s'agit de :

1. L'évaluation rapide des récoltes et de la situation alimentaire – Campagne 2008/2009, juillet 2009 – initiée par la FAO et le PAM
2. Enquête Multi Cluster Rapid Assessment Mechanism – Unicef
3. Etude sur les impacts socio-économiques de la crise politique en milieu rural pour la période du premier semestre 2009 – Réseaux d'Observatoire Ruraux
4. Pronostic du Système d'Alerte Précoce (SAP)

Ainsi,

- Pour le Grand Sud : les zones d'intervention sont les 20 communes classées en difficulté économique sévère par le Système d'Alerte Précoce dans son Pronostic pour 2009
- Pour la ville d'Antananarivo : les Fokontany d'intervention sont les Fokontany d'enquête McRAM II plus les Fokontany aux alentours
- Pour les autres Districts, l'identification s'est basée sur l'Enquête FAO/PAM, les communes et les Fokontany ont été ensuite priorisées par les Comités de Gestion des Risques et Catastrophes au niveau District et commune.
- Autres Districts d'intervention en dehors de ces études :

<b>District</b>	<b>Justifications des interventions</b>
Sainte-Marie	Population en insécurité alimentaire suite au passage des cyclones mais surtout à cause de la dégradation des activités génératrices de revenu
Mahajanga II	Dans la commune de Mahajamba, inondations et baisse considérable des revenus de la population (pêche crevette)
Toliara II	3 communes affectées par l'inondation et ensablement important des zones de culture
Districts touchés par le cyclone Hubert	Ikongo, Ifanadiana, Midongy, Vondrozo, Nosy Varika, Mananjary, Manakara, Vohipeno, Midongy

- Le tableau ci-après donne les nombres des Régions, Districts et Communes d'intervention des 359 sous-projets réalisés au 31 mai 2010 :

<b>DIRECTIONS</b>	<b>NB REGIONS</b>	<b>NB DISTRICTS</b>	<b>NB COMMUNES</b>
DRT	3	5	18
DRD	1	3	16
DRF	2	5	18
DRM	2	5	12
DRA	3	8	27
DRU	3	8	22
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>34</b>	<b>113</b>

a.2) Avantages de la méthodologie utilisée pour le ciblage des zones

1. Le fait d'avoir basé le ciblage des Districts et des communes d'intervention sur les travaux des membres du cluster a permis d'éviter les captures politiques
2. Le Grand Sud, zone où l'insécurité alimentaire est sévère et chronique, dispose d'informations fiables et à jour grâce aux travaux du SAP
3. Une coordination entre bailleurs dans le Sud (Argent-Contre-Travail dans les communes en Difficulté Sévère (DS), Vivres-Contre-Travail dans les communes en Difficulté Aiguë (DA). Par ailleurs, lors de la discussion avec le Cluster, certaines communes très enclavées où logistiquement le système VCT n'est pas faisable pour difficulté d'amenée de vivres, le Cluster a demandé au FID d'y mettre en place le système ACT.
4. Un relatif gain de temps pour Antananarivo ville et le Grand Sud car les Fokontany et les communes sont déjà identifiés par les enquêtes

#### a.3) Limites de la méthodologie utilisée pour le ciblage des zones

1. Les données des évaluations du niveau de sécurité alimentaire effectuées par les membres du Cluster Sécurité Alimentaire ne couvrent pas l'ensemble des Districts mais sont focalisées sur trois catégories de zone : zones productives (Alaotra, Basse Betsiboka, Vakinankaratra, Bas Mangoky et la Cuvette d'Andapa), zones à risque de sécheresse (Régions Anosy, Androy, la partie sud de la Région Sud-ouest – Toliara II, Betioky, Benenitra et Ampanihy) et zones à risque de cyclone et d'inondation (les régions de l'Est de l'île – SAVA, Analanjorofo, Atsinanana, Régions du Sud-Est)
2. Les enquêtes McRAM de l'Unicef ne couvrent pour le moment que 21 Fokontany de la commune urbaine d'Antananarivo sur les 192
3. Le SIRSA (Système d'Information Rurale sur la Sécurité Alimentaire), financé par l'Union Européenne ne prévoit la sortie de ses données que ce mois de juillet 2010
4. Le BNGRC ne dispose pas d'informations propres et complètes sur le niveau de Sécurité Alimentaire. Les informations dont il dispose proviennent des membres du Cluster Sécurité Alimentaire. Les structures décentralisées du BNGRC ne sont pas toutes totalement opérationnelles notamment au niveau des communes ; elles ont été réactivées lors de la mise en œuvre de la Composante I

### B- Sélection des travailleurs

#### b.1) Méthodologie utilisée

1. Au niveau des communautés, ce sont les Comités de Ciblage qui sélectionnent les travailleurs. Les Comités de Ciblage sont généralement composés des chefs de Fokontany, des chefs de quartiers, des autorités traditionnelles et religieuses et des enseignants. Ces membres du comité de ciblage connaissent les situations de vulnérabilité des membres de la communauté
2. Le FID a établi des critères de sélection des travailleurs basés sur les profils des personnes ayant besoin d'assistance ou vulnérables fournis par les enquêtes de la FAO/PAM et de l'Unicef
3. A l'issue des Assemblées Générales d'information des communautés bénéficiaires, les personnes intéressées se sont auto ciblées en s'inscrivant auprès des Comités de Ciblage. A chaque personne inscrite est affectée une note par rapport à sa situation (vue sous l'angle de la vulnérabilité). La liste des travailleurs sélectionnés est affichée publiquement.

## b.2) Constats

1. Les Comités de Ciblage ne limitent pas le nombre de travailleurs et intègrent toutes les personnes qui se sont inscrites et appliquent des systèmes de rotation ce qui, étant donné l'enveloppe budgétaire fixée du sous-projet, fait diminuer le nombre de jour de travail et la rémunération reçue par chaque travailleur et aussi rend les contrôles plus difficiles
2. Les Comités de Ciblage autorisent l'ajout de nouvelles personnes en cours de chantier
3. Le tableau suivant montre le nombre moyen de bénéficiaires et le délai moyen en jour de travail d'un chantier argent contre travail

DIR	Nombre de sous-projet ACT RECEPTIONNES au 31 mai 2010	NOMBRE DE BENEFICIAIRES	NOMBRE MOYEN DE BENEFICIAIRES par sous-projet	DELAI MOYEN en JOUR
DRT	67	12 457	186	20
DRD	51	7 490	147	28
DRF	61	32 985	541	22
DRM	60	11 682	195	19
DRA	52	12 206	235	20
DRU	68	15 025	221	26
<b>CONSO</b>	<b>359</b>	<b>91 845</b>	<b>256</b>	<b>22</b>

## **III- Recommandations pour la suite de la mise en œuvre de la Composante Sécurité Alimentaire**

4.1) Ciblage des Zones d'Intervention : les Districts d'intervention doivent être discutés et concertés avec le cluster comme auparavant

- Pour le Grand Sud : la coordination et la concertation avec le cluster, le SAP et l'ensemble des acteurs intervenant dans le Sud en matière de sécurité alimentaire sont à maintenir pour les ciblage des communes bénéficiaires. Le FID devrait continuer à intervenir comme auparavant dans les communes classées en difficulté économique sévère (DS) par le SAP. Le FID pourra mener des actions argent contre travail dans les communes en difficulté alimentaire (DA) non couvertes par les autres acteurs du Cluster et où il y a des marchés fonctionnels et approvisionnés. Il en est de même pour les communes en DA enclavées où les logistiques pour les actions vivres contre travail sont impossibles.

- Pour les autres Districts : une exploitation des données émanant des membres du cluster et du SIRSA permettra au FID de cibler les autres Districts d'intervention. Ces données sont :
  - o Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis, 2005 conduit par le PAM en plus de celui de 2010 qui sera publié incessamment
  - o Secondary Data Analysis, 2009
  - o Données du SIRSA (Système d'Information Rurale sur la Sécurité Alimentaire financé par l'Union Européenne) pour le mois de juillet 2010
- pour les Districts où il n'y a pas d'études sur la situation alimentaire alors que des problèmes y sont évoqués, le FID devrait entrer en concertation avec les partenaires de développement (ONG, Croix-Rouge, Projets /Programmes, ...) susceptibles de fournir des renseignements pertinents.
- Le Cluster valide la sélection de ces Districts. Le BNGRC valide la sélection des Districts sinistrés.

#### 4.2) Sélection des travailleurs et durée d'un sous- projet

- limitation du nombre de travailleur sur un chantier argent contre travail à 150 personnes par un ciblage communautaire fait par les comités de ciblage
- fixer la durée d'un chantier entre 30 à 50 jours pour que les personnes ciblées puissent bénéficier réellement de la création de ces emplois à court terme
- arrêt du recours au système de rotation et ne plus autoriser l'intégration de nouveaux travailleurs en cours de chantier
- *cette démarche permettra d'allouer entre 30 \$ à 50 \$ à chaque travailleur pour une durée qui se situe entre 30 à 50 jours.*

#### 4.3) Répartition des fonds pour les sous- projets argent contre travail (à partir du 4è trimestre 2010)

Pour le 4è trimestre 2010, la répartition des fonds alloués pour les sous- projets argent contre travail sera développée comme suit en fonction du budget disponible et de la capacité opérationnelle du FID :

- le Grand Sud devant connaître une difficulté alimentaire exceptionnelle cette année 2010/2011, le FID déterminera une allocation conséquente pour les activités de la Composante Sécurité Alimentaire dans le Sud à partir du mois d'octobre 2010,
- détermination d'une allocation pour les autres Districts touchés par l'insécurité alimentaire. Cette allocation pour les autres Districts ainsi qu'à Antananarivo se fera sur la base des indications fournies par les rapports et études des membres du cluster attendus pour la période de juillet à septembre 2010,
- détermination d'une allocation post catastrophe pour faire face à la saison cyclonique 2010-2011.

#### Justifications pour le Grand Sud

- Le pronostic provisoire du SAP fait état de 65 communes classées en DA, nombre très inquiétant et jamais atteint depuis que le SAP existe en 1996. La situation est donc particulièrement inquiétante pour la soudure à venir. Population estimée en DA : 866 000

personnes - 365 000 personnes en insécurité alimentaire sévère dans les 65 communes en DA- (in Procès-verbal de réunion du Cluster Sud Sécurité Alimentaire et Moyens de subsistance du 15 juin 2010)

- Selon l'Enquête FAO/PAM (2009), le niveau d'insécurité alimentaire est le plus important dans la zone à risque de sécheresse : à Amboasary, Ambovombe, Tsihombe, l'insécurité alimentaire globale avoisine les 90% (sur les 10 Districts enquêtés, 76.57% de la population soit 1 206 459 sur 1 575 523)
- Augmentation du nombre de commune en DS, 19 « nouvelles » communes sont classées en DS et augmentation du nombre de communes en DA

	2009	2010
Nombre de communes en DS	21	24
Nombre de communes en DA	44	65

#### 4.4) Définition des classes de risques alimentaires du SAP

##### **Commune en difficulté économique sévère (DS)**

La population subit une chute importante de ses revenus habituels mais elle pourra s'adapter au prix de grandes difficultés. Une intensification importante des activités rémunératrices est prévue, l'épargne sera mobilisée tandis que le capital ne sera pas touché, les départs d'hommes seront intensifiés, l'accessibilité des aliments sera insuffisante. Finalement, la ration alimentaire minimum sera assurée mais un changement sévère du régime alimentaire sera observé.

Classes de risques alimentaires SAP

##### **Commune en difficulté alimentaire (DA)**

La population subit une chute très importante de ses revenus habituels et elle ne pourra s'adapter sans diminuer ses capacités de production pour les années à venir. Une intensification très importante des activités rémunératrices est prévue, l'épargne sera mobilisée et le capital sera entamé, les départs d'hommes seront intensifiés, des départs de familles seront observés, l'accessibilité des aliments sera insuffisante. Finalement, la **ration alimentaire** minimum ne sera **pas assurée** et un **changement inquiétant du régime alimentaire** sera observé. Dans ce cas, une aide alimentaire doit être déclenchée.

Classes de risques alimentaires SAP

## Annexes à la présentation sur la Composante Sécurité Alimentaire

### A- Zones d'Intervention

Le ciblage des zones d'insécurité alimentaire s'est basé sur les enquêtes effectuées par le cluster sécurité alimentaire (FAO/PAM dont le SAP pour le Grand Sud – Unicef – ROR).

Les membres du cluster sécurité alimentaire ont fait les enquêtes suivantes :

#### **5. Evaluation rapide des récoltes et de la situation alimentaire – Campagne 2008/2009, juillet 2009 – initiée par la FAO et le PAM**

Cette évaluation a permis de dégager :

- a) le nombre de personnes en Insécurité Alimentaire Sévère (IAS) et en Insécurité Alimentaire Modérée (IAM) par District
- b) identifier les communes d'enquête

Ci-dessous un extrait de la conclusion de l'Enquête sur le niveau de situation alimentaire :

(...) Dans l'ensemble, 77% des ménages dans l'ensemble des zones enquêtées sont à risque important d'insécurité alimentaire dont 10% d'insécurité alimentaire sévère. (...) le niveau d'insécurité alimentaire est le plus important dans la **zone à risque de sécheresse** : à Amboasary, Ambovombe, Tsihombe, l'insécurité alimentaire globale (sévère et modérée) avoisine 90%. Cependant, on peut affirmer que ce résultat découle d'une situation chronique (structurelle). D'autre part on constate une **situation aussi sinon plus alarmante** dans la zone de **Vatovavy Fitovinany, particulièrement dans les Districts de Nosy Varika, de Mananjary et de Vohipeno**. Dans une moindre mesure, la situation dans le **SAVA** est tout aussi **préoccupante** dans la mesure où le niveau d'insécurité alimentaire globale dépasse 80%. Cette situation découle d'aléas climatiques défavorables.

**In Evaluation rapide des récoltes et de la situation alimentaire – Campagne 2008/2009, juillet 2009 – initiée par la FAO et le PAM**

#### **2) Enquête Multi Cluster Rapid Assessment Mechanism – Unicef**

Cette enquête initiée par l'Unicef concerne la ville d'Antananarivo et a pour objectif de suivre l'évolution de la situation des ménages dans la ville d'Antananarivo selon des indicateurs clés et de mesurer l'impact de la crise sociopolitique dans les ménages. Les indicateurs clés sont :

- Education, santé, habitat
- Transport, migration
- Sécurité alimentaire, activité économique, agriculture
- Etat de droit et justice, protection des jeunes et des enfants, violence faite aux femmes

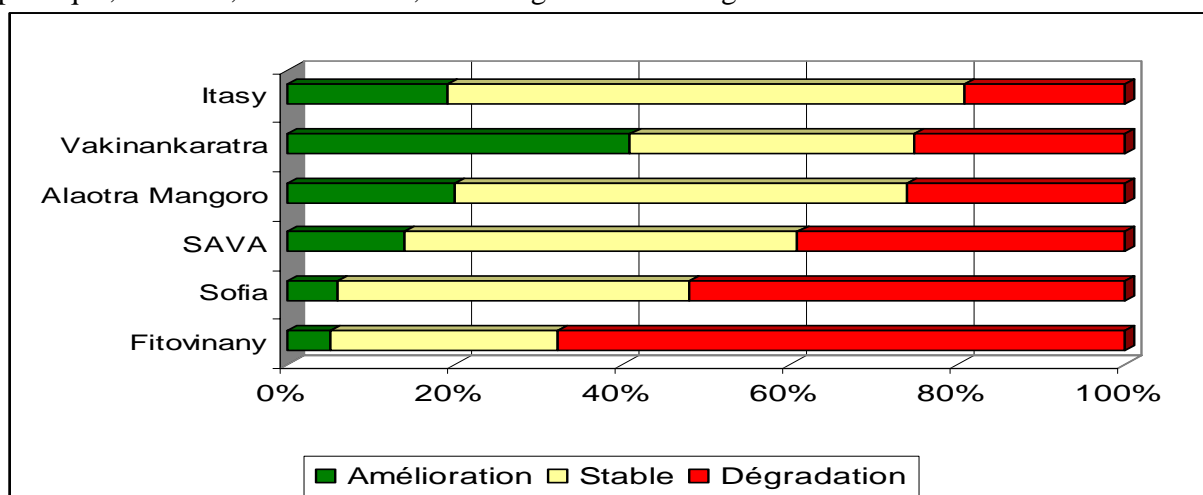
Jusqu'à aujourd'hui il y a eu 3 rounds pour cette enquête et la Direction Inter Régionale d'Antananarivo s'est basée sur les résultats de ces enquêtes (McRAM II, août 2009) pour le développement des activités Argent contre Travail. Environ 30 à 38% de la population de la Ville d'Antananarivo sont en insécurité alimentaire et ont besoin d'assistance.

(..) lors de ce McRAM II, le nombre de personnes requérant de l'assistance a été estimé à **189 781** personnes dont **114 941** en Insécurité Alimentaire Sévère. Au niveau des ménages, la vulnérabilité liée à l'insécurité alimentaire a été liée au statut matrimonial (divorcé, en union libre, à mariage traditionnel, veuf), au ratio de dépendance (chômeur ou à la retraite et au nombre de sources de revenu.

In Résumé Exécutif McRAM II

### 3) Réseaux d'Observatoire Ruraux (ROR)

Le ROR a fait une étude sur les impacts socio- économiques de la crise politique en milieu rural pour la période du premier semestre 2009. Les secteurs concernés par cette étude sont : Scolarité/Education, Accès aux soins publics, Sécurité publique, Sécurité alimentaire, Civisme et politique, Fiscalité, Microfinance, Filière agricole et élevage.



Graphique : Evolution de la Sécurité Alimentaire – Impacts socio- économiques de la crise politique du premier semestre 2009 en milieu rural – septembre 2009- ROR

### 4) Grand Sud – Pronostic du Système d'Alerte Précoce (SAP)

Le SAP fournit des informations et des données sur l'évolution de la situation alimentaire dans le Sud. Le SAP produit ainsi un Pronostic provisoire et un pronostic définitif pour une année. Il a été décidé au niveau du Cluster que le FID déploie les sous- projets Argent contre Travail dans les communes en difficulté économique sévère (DS). La raison est double : les communes en DA (difficulté alimentaire) sont couvertes par les acteurs intervenant en Vivres contre Travail) – les marchés des communes en DS sont fonctionnels et approvisionnés. Ci-après la définition par le SAP de ce qu'est une commune classée en difficulté économique sévère et en difficulté économique légère

## B- Données sur les populations en insécurité alimentaire dans les Districts d'Enquête FAO/PAM

### B.1) Enquête FAO/APM

Les résultats de l'Enquête de la FAO et du PAM ont permis de connaître le nombre de population affectée par l'insécurité alimentaire au niveau des Districts où a été réalisée l'Enquête :

Zones productrices	Betafo	Faratsiho	Antsirabe II	Amparafaravola	Amb/zaka	A/Boeny	Marovoay	Andapa
Pop° totale	368 331	201 860	407 778	265 551	299 475	133 914	153 521	179 054
Pop° en IAS+IAM	128 179	89 828	141 499	129 058	216 221	61 333	78 910	136 797

*Enquête FAO/PAM 2009*

Cyclone et inondation	Nosy Varika	Man/jary	Manakara	Vohipeno	Farafangana	Fenev Est	Vatomandry	Mahanoro
Pop° totale	224 814	295 463	298 076	124 788	261 921	300 064	161 068	264 548
Pop° en IAS+IAM	218 519	283 054	277 211	124 788	247 515	191 741	105 177	169 046

*Enquête FAO/PAM 2009*

Cyclone et inondation	Toamasina II	Vavatenina	Soa/Ivongo	Antalaha	Vohémar
Pop° totale	210.009	189.362	123.935	225.765	205.608
Pop° en IAS+IAM	96 394	105 096	87 746	184 902	174 150

### B.2) Zones Grand Sud : les communes en difficulté économique sévère (Pronostic 2009 SAP)

District	Commune	Population
Betioky	Beheloka	13 729
	Betioky-Sud	13 390
	Ambatry	3 008
	Beantake	9 079
	Lazarivo	17 304
Ampanihy	Fotadrevo	34 420
	Beroy-Sud	15 333
	Beahitse	20 627
	Ejeda	47 804
	Itampolo	41 753
Beloha	Marolinta	12 904
Ambovombe	Andalatanosy	30 910
	Ambovombe (Nord)	42 343
	Maroalomainty	32 645
	Maroalopoty	18 949
Amboasary	Mahaly	19 765
Fort-Dauphin	Andranobory	8 455
	Analapatsy	11 726
	Ranopiso	10 153
	Ankariera	4 109
Total		408 406

Zones Grand Sud : les communes en difficulté économique sévère (Pronostic 2010 SAP)

N°	Pronostic provisoire 2010 SAP	District	Observation
1	Marotsiraka	Amboasary	
2	Tomboarivo	Amboasary	
3	Maromby	Amboasary	
4	Ranopiso	Amboasary	
5	Ankariera	Amboasary	déjà en DS en 2009
6	Analapatsy	Amboasary	déjà en DS en 2009
7	Andranobory	Amboasary	déjà en DS en 2009
8	Imanombo	Ambovombe	
9	Ampamata	Ambovombe	
10	Andalatanosy	Ambovombe	déjà en DS en 2009
11	Jafaro	Ambovombe	
12	Antanimora	Ambovombe	
13	Ambondro	Ambovombe	
14	Ambovombe-Nord	Ambovombe	déjà en DS en 2009
15	Androka	Ampanihy	
16	Maroviro	Bekily	
17	Ambahita	Bekily	
18	Ambatosola	Bekily	
19	Tanambao-Tsirandrany	Bekily	
20	Vohimanga	Bekily	
21	Beraketa	Bekily	
22	Ankaranabo	Bekily	
23	Tanandava	Bekily	
24	Anivorano-Mitsinjo	Bekily	

Districts de rattachement des communes classées en DS par le SAP

District	<i>Pronostic 2009</i>	<i>Pronostic provisoire 2010</i>
	Communes en DS 2009	Communes en DS 2010
Amboasary	5	7
Ambovombe	4	7
Ampanihy	5	1
Bekily		9
Beloha	1	
Betioky	4	
Toliara II	1	
Tsihombe	1	
Total	21	24

### Autres zones d'intervention

District	Justifications interventions
Sainte-Marie	Population en insécurité alimentaire suite au passage des cyclones mais surtout à cause de la dégradation des activités génératrices de revenu
Mahajanga II	Dans la commune de Mahajamba, inondations et baisse très considérables des revenus de la population (pêche crevette)
Toliara II	3 communes affectées par l'inondation et ensablement important des zones de culture
Districts touchés par le cyclone Hubert	Ikongo, Ifanadiana, Midongy, Vondrozo, Nosy Varika, Mananjary, Manakara, Vohipeno, Midongy

### RESUME ZONES D'INTERVENTION

**COMPOSANTE SECURITE ALIMENTAIRE - ZONES  
D'INTERVENTION DES 359 SOUS PROJETS  
REALISES AU 31 MAI 2010**

DIRECTION	NB REGIONS	NB DISTRICTS	NB COMMUNES
DRT	3	5	18
DRD	1	3	16
DRF	2	5	18
DRM	2	5	12
DRA	3	8	27
DRU	3	8	22
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>34</b>	<b>113</b>

### Sélection des travailleurs

Les travailleurs sont sélectionnés par les comités de Ciblage. Les comités de ciblage sont généralement composés des chefs de Fokontany, chefs de quartiers, les autorités traditionnelles et religieuses, les enseignants.

Le FID a établi des critères de sélection des travailleurs à utiliser sur la base des profils des personnes ayant besoin d'assistance ou vulnérables.

### **Caractéristiques des ménages/personnes ayant besoin d'assistance**

Les caractéristiques des ménages et des personnes affectés par l'Insécurité Alimentaire nous donnent une idée des profils des travailleurs qui devraient participer aux chantiers HIMO

○ **McRAM II**

- La vulnérabilité liée à l'insécurité alimentaire est liée au statut matrimonial (divorcé, en union libre, à mariage traditionnel, veuf), au ratio de dépendance (chômeur ou à la retraite et au nombre de sources de revenu)
- Femme chef de ménage, enfants à charge, taille de ménage (4 à 8 personnes et plus de 8 personnes) sans emploi ou ayant perdu emploi dans le privé, une seule source de revenu et instable

○ **FAO/PAM**

- Ménage dirigé par une femme
- Age du chef de famille – plus de 59 ans
- Taille des ménages : plus de 5 membres
- Ménages ayant des enfants d'âge scolaire (6-14 ans)
- Zéro utilisation de fertilisation – éq. Accès voisin de 0 aux moyens/intrants de production malgré fait que propriétaires des terres
- Stock alimentaire disponible moins de 4 mois

**Premier système de notation utilisé par le FID :**

<b>Critères/ Notes</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
Chef de famille		<b>H avec emploi</b>	<b>H sans emploi</b>	<b>F avec emploi</b>	<b>F sans emploi</b>
Taille ménage		<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>&gt; 6</b>
Enfants à charge	<b>1</b>		<b>2</b>		<b>&gt; 6</b>
Enfants moins de 5 ans			<b>1</b>	<b>2</b>	<b>&gt;2</b>
Habitat	Propriétaire	Locataire	Hébergé		Sans logis ou Habitation insalubre (carton, ferrailles, etc.) Habite dans Tranobe
Revenu journalier	<b>&gt; 5000 AR.</b>	<b>3000&lt;R&lt; 5000</b>		<b>1000&lt;R&lt;3000</b>	<b>R&lt; 1000</b>
Eau	<b>Accès à domicile</b>		<b>Achat Bornes fontaines</b>	<b>Eau de source</b>	<b>Eau de source et éloignée</b>

Ce système de notation n'a pas donné les résultats escomptés en matière de ciblage car semble convenir mieux au milieu urbain qu'à d'autres milieux (rural par exemple) ce qui, après concertation avec les équipes opérationnelles du FID a amené à concevoir un mode de ciblage mieux élaboré tenant compte du milieu.

### Système de notation appliqué actuellement par le FID

Ces critères ont été par la suite améliorés au vu des résultats sur le terrain. Les critères utilisés actuellement sont donnés dans le tableau suivant :

- Critères pour les zones rurales
- Critères pour les zones urbaines
- Critères pour les zones Kéré (Grand Sud notamment)

#### *a) Zone rurale*

Critères/Notes	1	2	3	4	5
<b>Profil du ménage</b>					
Taille du ménage (T)	1	$1 < T \leq 3$	4	5	$T \geq 6$
Sexe du chef de famille			Homme		Femme
Age du chef de famille (A)		$A \leq 20$	$20 < A \leq 35$		$A > 35$
Enfants à charge E		1	2	3	$E > 3$
Enfants moins de 5 ans			1	2	$> 2$
<b>Consommation du ménage</b>					
Nombre de repas (riz, manioc, pain) par jour		3		2	1
<b>Disponibilité de Moyens de production</b>					
Accès aux rizières (ou terrains pour manioc, maïs, légumineuses, ...)		Petit propriétaire	Métayer		Accès zéro
Cultures de rente (vanille, café, girofle, letchis, ...)		Petit propriétaire	Métayer		Accès zéro
Total des superficies cultivées (S)		$1 < S \leq 0.5$ ha		$0 < S \leq 0.5$ ha	0 ha
Activités quotidiennes du chef de famille	Revenu régulier		Revenu irrégulier	En cessation	

#### *b) Zone urbaine*

Critères/Notes	1	2	3	4	5
<b>Chef de famille</b> (emploi saisonnier, irrégulier, occasionnel) ex. emploi : lavandière, docker, vendeur occasionnel, gardiennage de voitures, ...)		H avec E	H sans E	F avec E	F sans E
<b>Taille du ménage</b>		3	4	5	$\geq 6$
<b>Enfants à charge : E</b>	1		2	$2 < E \leq 5$	$\geq 6$
<b>Enfants de moins de 5 ans</b>			1	2	$> 2$
<b>Habitat</b>	Prptre			Locataire	Sans logis ou site d'hébergement
<b>Eau</b>	A dom		BF (achat)		Source
<b>Nombre de repas (riz, manioc, pain) par jour</b>		3		2	1

c) Zone Kéré

Etape	Technique	Résultat	
Information sur l'HIMO ACT	AG	Population informée Données sur le nombre de la population	
Inscription des bénéficiaires	Comptage du nombre de ménage	Nombre de ménages dans le Fokontany (un Ménage = FATANA)	<b>Auto ciblage</b>
Inscription du groupe femme	Une femme par ménage	Nombre de femmes "travailleurs"	<b>Auto ciblage</b>
Inscription du groupe homme	Un homme par ménage	Nombre d'hommes "travailleurs"	
Arrêtage de la liste des travailleurs			
1er groupe >>>	60% femmes issues des ménages de plus de X enfants à charge dont Y de moins de 5 ans (ex. : X = 5 ; Y = 3)		<b>Taille ménage</b>
2è groupe >>>	40% hommes et femmes issues des ménages non sélectionnés dans le 1er groupe		<b>Enfants/ménage</b>
Si total des travailleurs > au nombre requis	Appliquer la rotation pour l'ensemble		
Par rapport au Comité de ciblage			
	Autorité traditionnelle	Ne participe pas mais un membre de son ménage peut participer	
	Enseignant	Agent de l'Etat ou du Privé donc a un revenu régulier	
	Chef Fokontany	Ne participe pas mais un membre de son ménage peut participer	

**Activités déployées de décembre 2009 au 31 mai 2010**

*Situation technique cumulée au 31/05/10*

DIRECTION	Sous Projets initiés au 31/05/10	Sous Projets en PREP	Sous Projets en MPP	Sous Projets en TRAVAUX	Sous Projets Réceptionnés	Sous Projets Résiliés
DIRT	139	8	18	46	67	
DIRD	119	22	13	29	51	4
DIRF	164	8	18	74	61	3
DIRM	155	46	21	25	60	3
DIRA	80	-	1	27	52	
DIRU	127	-	16	43	68	
<b>TOTAL</b>	<b>784</b>	<b>84</b>	<b>87</b>	<b>244</b>	<b>359</b>	<b>10</b>
<b>Objectif au 30/09/10 (AM sept 2009)</b>					<b>700</b>	

*Typologie des sous- projets développés au 31/05/10*

Nature des sous- projets	DRT	DRD	DRF	DRM	DRA	DRU	TOTAL	%
Curage de drains et canaux	74	17	60	64	25	11	251	32,02
Dégagement et remise en état de voies	53	76	100	50	53	89	421	53,70
Ouvrage de protection			1		2		3	0,38
Construction ou réhabilitation de barrage en terre			1				1	0,13
Pavage de piste			1				1	0,13
Ramassage des déchets; construct° de nouv. bacs à ordures		2	1			6	9	1,15
Assainissement	9						9	1,15
Pépinière villageoise et reboisement	3					2	5	0,64
Aménagement des bassins versants, système anti-érosion				2		15	17	2,17
Construction ou réhabilitation de petit ouvrage						1	1	0,13
Construction ou réhabilitation de barrage en terre		1		10		1	12	1,53
Fixation de dunes						2	2	0,26
En identification		22		29			51	6,51
Désensablement des surfaces cultivables		1					1	0,13
<b>Total</b>	<b>139</b>	<b>119</b>	<b>164</b>	<b>155</b>	<b>80</b>	<b>127</b>	<b>784</b>	<b>100,00</b>

*Nombre moyen de bénéficiaires et délai moyen des sous- projets réceptionnés au 31/05/10*

DIR	NB SP SA RECEPTIONNES	NOMBRE DES BENEFICIAIRES	NOMBRE MOYEN DES BENEFICIAIRES	DELAI MOYEN en JOUR
DRT	67	12 457	186	20
DRD	51	7 490	147	28
DRF	61	32 985	541	22
DRM	60	11 682	195	19
DRA	52	12 206	235	20
DRU	68	15 025	221	26
<b>CONSO</b>	<b>359</b>	<b>91 845</b>	<b>256</b>	<b>22</b>

*Coût moyen des sous-projets Argent contre Travail*

<b>DIRECTION</b>	<b>NB SP SA RECEPTIONNES</b>	<b>MONTANT CONTRAT en ARIARY</b>	<b>CUM en Ar.</b>	<b>CUM en USD (2104,74)</b>
DRT	67	636 634 175	9 502 003	4 515
DRD	51	450 171 516	8 826 892	4 194
DRF	61	622 085 662	10 198 126	4 845
DRM	60	572 843 020	9 547 384	4 536
DRA	52	680 339 404	13 083 450	6 216
DRU	68	637 253 445	9 371 374	4 453
<b>CONSO</b>	<b>359</b>	<b>3 599 327 221</b>	<b>10 025 981</b>	<b>4 764</b>

*Activités juillet à décembre 2010*

<b>INDICATEURS COMPOSANTE I JUILLET A DECEMBRE</b>					
<b>DIRECTION</b>	<b>SA</b>	<b>Nb SP</b>	<b>Hommes Jours</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Pistes Rurales (km)</b>
<b>DIRT</b>	1 316 799 636,19	88	493 800	16 460	26
<b>DIRD</b>	739 132 317,33	49	277 175	9 239	15
<b>DIRF</b>	1 223 526 966,99	82	458 823	15 294	24
<b>DIRM</b>	739 132 322,79	49	277 175	9 239	15
<b>DIRA</b>	1 062 062 139,00	71	398 273	13 276	21
<b>DIRU</b>	900 597 221,69	60	337 724	11 257	18
<b>CONSOLIDE</b>	<b>5 981 250 603,98</b>	<b>399</b>	<b>2 242 969</b>	<b>74 766</b>	<b>120</b>

## **Annexe 5: Mécanisme de Ciblage de la Composante Projets Communautaires**

### **Objectifs De la composante :**

Cette composante de l'EFSRP finance des sous-projets d'infrastructures communautaires visant à accroître l'accès aux services sociaux et économiques aux collectivités participantes. Cette composante financera également des activités de formation des différents partenaires impliqués dans sa mise en œuvre.

### **Rappel du PAD (page 22):**

Le mécanisme de ciblage est décrit comme suit :

- Classement des communautés suivant une échelle de pauvreté basée sur le recensement le plus récent et suivant un processus de consultation transparent avec les autorités aux niveaux des Régions, des Districts et des Communes,
- Lancement d'une campagne de sensibilisation pour faire connaître les objectifs du Projet dans les communautés les plus pauvres,
- Sélectionner les bénéficiaires après la réception de requêtes de financement de sous-projets techniquement et financièrement éligibles sur la base du principe « premier arrivé, premier servi ».

Problème : risque de capture politique au niveau de la consultation avec les autorités.

### **Rappel du Manuel de Procédures « Projets Communautaires » (page 4) :**

#### **1. Répartition du fonds alloué :**

- La répartition du fonds alloué par Région se fera en fonction du nombre de la population au niveau de chaque Région.

#### **2. Priorisation des Communes bénéficiaires :**

- La priorisation des Communes bénéficiaires des sous Projets communautaires est effectuée par la Commission Régionale d'Octroi et d'Allocation<sup>1</sup> (CROA) présidée par le Chef de Région avec comme membres : le DRDR, les Représentants des partenaires techniques et financiers, le Président du GTDR et les représentants des STD concernés.
- Cette Commission se réunit deux (02) fois par an (Oct Année N-1 et juin année N) dont une 1<sup>ère</sup> réunion avant l'établissement du PTA du FID et une 2<sup>ème</sup> réunion à mi-parcours de l'exécution du PTA (juin).

Problèmes :

---

<sup>1</sup> Organe qui sera mis incessamment sur pied par décret inter-ministériel au niveau de chaque Région en 2009

- Risque de capture politique (CROA présidée par le Chef de Région),
- La CROA n'est pas tout à fait fonctionnelle.

→ Propositions d'un mécanisme de ciblage respectant au mieux les textes du PAD et le manuel de procédures, tout en limitant le risque de capture politique.

Le mécanisme se déroule en 3 étapes :

1° Arrêt du nombre de sous-projets par Direction Inter Régionale en fonction de la population :

REPARTITION POPULATION			
DIR	NB POP	%	NB SP
DRT	6 855 355	28,7%	46
DRA	3 811 542	16,0%	26
DRD	1 936 526	8,1%	13
DRF	5 332 150	22,3%	36
DRM	2 761 177	11,6%	19
DRU	3 170 102	13,3%	21
<b>TOTAL</b>	<b>23 866 852</b>	<b>100,0%</b>	<b>160<sup>2</sup></b>

2° Arrêt du nombre de sous-projets à réaliser par Région gérée par chaque Direction Inter Régionale tenant compte :

- du taux de pauvreté en milieu rural par Région (source : EPM 2005, Instat),
- du taux de pauvreté en milieu urbain par Région (source : EPM 2005, Instat),
- du nombre de population en milieu rural par Région (source : Recensement de la population en 2007, cf recensement population 2007.xls),
- du nombre de population en milieu urbain par Région (source : Recensement de la population en 2007, cf recensement population 2007.xls).

Le nombre de sous-projets à réaliser dans une Région donnée « r » en milieu rural est calculé suivant la formule suivante :

$$Nb\ SP\ (Région\ «\ r\ »,\ rural) = Nb\ SP\ (DIR,\ total) * [(\% \text{ Pauvreté } (Région\ «\ r\ »,\ rural) * Population\ (Région\ «\ r\ »,\ rural))] / \Sigma [((\% \text{ Pauvreté } (Région\ «\ i\ »,\ rural) * Population\ (Région\ «\ i\ »,\ rural)) + (\% \text{ Pauvreté } (Région\ «\ i\ »,\ urbain) * Population\ (Région\ «\ i\ »,\ urbain))]$$

Où :

- Nb SP (DIR, total) est le nombre de sous-projets par DIR en milieux rural et urbain,

<sup>2</sup> Il est prévu la réalisation de 152 sous-projets dans le PAD, celui-ci a été ramené à 160.

- % Pauvreté (Région « r », rural) est le taux de pauvreté dans une Région donnée « r » en milieu rural,
- Population (Région « r », rural) est le nombre de population dans une Région donnée « r » en milieu rural,
- % Pauvreté (Région « r », urbain) est le taux de pauvreté dans une Région donnée « r » en milieu urbain,
- Population (Région « r », rural) est le nombre de population dans une Région donnée « r » en milieu urbain,
- « i » est la variable indiquant le nombre de Régions gérées par une DIR.

De même, le nombre de sous-projets à réaliser dans une Région donnée « r » en milieu urbain est calculé suivant la formule suivante :

$$Nb\ SP\ (Région\ «\ r\ »,\ urbain) = Nb\ SP\ (DIR,\ total) * [(\% \text{ Pauvreté } (Région\ «\ r\ »,\ urbain) * Population\ (Région\ «\ r\ »,\ urbain))] / \Sigma [((\% \text{ Pauvreté } (Région\ «\ i\ »,\ rural) * Population\ (Région\ «\ i\ »,\ rural)) + (\% \text{ Pauvreté } (Région\ «\ i\ »,\ urbain) * Population\ (Région\ «\ i\ »,\ urbain))]$$

Suite à l'application de ces formules, on obtient les résultats suivants (cf fichier Nombre sous-projets.xls):

REGIONS	DIR	P urbain <sup>3</sup> (%)	P rural <sup>4</sup> (%)	Nb pop urbaine	Nb pop rurale	Nb SP urbain	Nb SP rural
Atsinanana	DRA	48,7	87,9	243 504	1 086 239	1	9
Analanjirofo	DIRA	71,8	80,3	58 235	1 095 135	0	8
Alaotra Mangoro	DIRA	59,6	57,4	117 331	1 155 404	1	6
Sava	DIRD	53,3	74,5	166 930	964 389	1	8
Diana	DIRD	21,4	59,2	270 612	474 698	1	3
Atsimo Atsinanana	DIRF	72,9	85,7	53 206	1 117 787	0	7
Vatovavy Fitovinany	DIRF	72	82,4	67 212	1 881 535	0	12
Ihorombe	DIRF	74,9	80	22 000	1 156 877	0	7
Amoron'i Mania	DIRF	54,9	78,4	32 934	708 940	0	4
Matsiatra Ambony	DIRF	74,9	72,9	114 638	665 988	1	4
Sofia	DIRM	67,8	82,2	154 700	1 427 909	1	10
Betsiboka	DIRM	65,2	75,5	25 747	312 716	0	2
Melaky	DIRM	56,3	65,4	16 038	295 499	0	2
Boina	DIRM	59,4	62,9	204 203	680 350	1	3
Vakinankaratra	DIRT	24,5	78,6	247 705	1 557 179	1	16
Itasy	DIRT	49,5	71,4	34 832	256 827	0	2
Bongolava	DIRT	53	66,8	23 587	444 090	0	4
Menabe	DIRT	43,1	66,3	31 813	641 490	0	6
Analamanga	DIRT	36,7	47,9	1 054 649	1 947 582	5	12
Androy	DIRU	82,9	83,4	42 942	711 200	0	5
Atsimo Andrefana	DIRU	61,4	78,4	199 521	1 344 733	1	9
Anosy	DIRU	58,8	77,3	63 092	694 854	0	5
<b>TOTAL</b>						<b>16</b>	<b>144</b>
						<b>160</b>	

### 3° Priorisation des Communes d'intervention :

a) Priorisation des Communes rurales les plus pauvres classées selon la méthode Ilo Cornell (2007) basée sur :

<sup>3</sup> Taux de pauvreté en milieu rural.

<sup>4</sup> Taux de pauvreté en milieu urbain.

- L'indice de pauvreté (IP) qui est compris entre 1 à 5, 5 étant la note donnée aux communes les plus pauvres,
- L'indice d'enclavement (IE) qui est compris entre 1 à 5, 5 étant la note donnée aux communes les plus enclavées,
- Le nombre de population par Commune.

Le score de chaque commune est donné par la formule :

$$\text{Score} = (IP + IE) * \text{Nb population.}$$

Ainsi, les Communes d'intervention du FID dans le cadre de l'EFSRP sont les Communes ayant les plus grands scores ; le nombre de Communes bénéficiaires ayant déjà été arrêté précédemment, elles sont listées dans le fichier «Ilo Cornell EFSRP.xls, onglet PTA EFSRP».

60 autres Communes, toujours priorisées selon la méthode précédente (cf fichier Nombre sous-projets.xls), ont été rajoutées à la liste afin de permettre aux DIRs d'avoir des Communes de substitution au cas où certaines Communes de la première liste :

- ont été défaillantes dans le cadre du Projet de Développement Communautaire,
- ont déjà bénéficié des Financements Directs des Communes,
- sont classées en « zone rouge ».

**La liste élargie est donnée dans le fichier « Ilo Cornell EFSRP.xls, onglet PTA élargi ».**

Notons que selon l'aide mémoire de la mission de supervision de la Banque Mondiale du 24 juin au 02 juillet 2010, les Communes très enclavées (Indice de Pauvreté IP supérieur ou égal à 4) n'ont pas été retenues.

b) Priorisation des Communes Urbaines : les Communes Urbaines sont choisies en fonction du nombre de leur population.

#### **Les étapes suivantes :**

- Lancement d'une campagne de sensibilisation pour faire connaître les objectifs du Projet dans les communautés les plus pauvres et sur les modalités d'accès au financement,
- Envoi des requêtes aux Directions Interrégionales,
- Réception des requêtes par les Directions Interrégionales :
  - Priorisation sur la base du principe « premier arrivé, premier servi »,
  - Requête élaborée d'une manière participative, validée par un PV d'AG de la communauté requérante et visée par le Maire.
- Envoi de la liste priorisée à la Direction Générale pour validation,
- Réalisation de missions d'évaluation sur terrain par les DIR afin de déterminer que :

- Les sous projets sont considérés par les populations requérantes comme prioritaires,
- Les sous-projets ont pour objectif d'améliorer le niveau de vie et le bien être de ces populations requérantes particulièrement du point de vue sécurité alimentaire,
- Les sous-projets sont susceptibles d'être gérés et entretenus par les bénéficiaires eux-mêmes après la réception,

Si dans une Commune donnée, la mission constate que le sous-projet classé premier ne respecte pas les principes énumérés ci-dessus, la mission évaluera le sous-projet classé deuxième et ainsi de suite. Un PV de constat sera alors dressé et sera visé conjointement avec le Maire de la Commune.

- Envoi de la nouvelle liste priorisée à la Direction Générale pour validation,
- Envoi de la liste finale des zones d'intervention aux Régions et Districts concernés pour information.

## **Annexe 6: Mécanisme de Ciblage de la Composante Réhabilitation/Reconstruction Post Catastrophe**

### **A/ Objectifs :**

Cette composante de l'EFSRP a pour objectif de réhabiliter et / ou de reconstruire les infrastructures de base endommagées par des catastrophes naturelles (cyclones et inondations) inventoriées par le Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes (BNGRC).

### **B/ Mécanisme de ciblage de sous-projets :**

#### **1. Rappel du PAD (page 25):**

Le mécanisme de ciblage est décrit comme suit :

- Délimitation des zones sinistrées par le BNGRC après catastrophe ;
- Identification des infrastructures de base endommagées par des catastrophes naturelles ;
- Priorisation des infrastructures à réhabiliter ou à reconstruire à travers un processus transparent avec les autorités aux niveaux des Régions, des Districts et des Communes ainsi que les démembrements du BNGRC;
- Réhabilitation et reconstruction des infrastructures sur la base de la priorisation susmentionnée.

#### **Risque :**

Capture politique au niveau de la consultation avec les autorités.

#### **2. Rappel du Manuel de Procédures « Projets Réhabilitations Reconstruction Post Catastrophe » (page 4) :**

- Le Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes (BNGRC) fournit la liste priorisée des zones qui sont déclarées sinistrées suite à une catastrophe ainsi que la liste des infrastructures endommagées;
- Le FID établit la liste de sous-projets éligibles selon le manuel des procédures (Appendice 2 : Typologie des infrastructures éligibles en réhabilitation / reconstruction - Manuel tome 3 du Projet EFSRP) ;
- Le FID soumet ensuite la liste sélectionnée auprès du comité de concertation constituée par des démembrements locaux du BNGRC, représentés par le Comité Régional de Gestion des Risques et Catastrophes (CRGRC) pour la priorisation.
- Le FID inscrit les infrastructures retenues dans son programme de travail et de budgétisation, en tenant compte du nombre de la population au niveau des districts concernés, et de la priorisation.

#### **Problème rencontré :**

La liste globale fournie par le BNGRC ne donne souvent, ni l'indication sur le nombre de bénéficiaires directs pour chaque infrastructure endommagée, ni les zones dites « prioritaires » pour les interventions. Elle manque aussi certains coûts estimatifs des travaux de remise en état.

**Risque :**

Capture politique au niveau de la consultation avec les autorités.

**3. Mécanisme de ciblage.**

Le présent mécanisme de ciblage de sous-projets de Réhabilitation / Reconstruction Post Catastrophe (RRPC) de la composante 3 s'aligne au PAD et est conforme au manuel de procédures. Il tient compte également des problèmes et risques notamment en termes de capture politique mentionnés dans les paragraphes précédents.

Le mécanisme de ciblage se déroule en 5 étapes :

**Etape 1 - Répartition du budget global de la composante par rapport au nombre de la population pour les zones d'intervention de chaque Direction.**

De juillet à décembre 2010, le budget de la composante 3 s'élève à 6 459 797 965,28 ARIARY (3 229 898,98 USD)<sup>5</sup> pour réhabiliter ou reconstruire l'équivalent de 66 sous-projets.

Afin d'atteindre l'objectif de décaissement selon la programmation budgétaire et accessoirement de réaliser une économie d'échelle en matière de coût de supervision, les Directions Inter Régionales sont autorisées à engager un nombre plus élevé de sous projets. Leur proposition d'engagement budgétaire s'élève à 8 622 335 503,27 Ariary (4 311 167,75 USD) équivalente à l'engagement de 87 sous projets RRPC.

Le tableau ci-après récapitule la répartition budgétaire par Direction en fonction du nombre de la population dans leurs zones d'intervention<sup>6</sup> et le programme d'engagement fait par les Directions Inter Régionales ainsi que le nombre de sous projets programmés pour la période.

---

<sup>5</sup> 1 USD = 2.000 Ariary

<sup>6</sup> Utilisation de la formule  $B_{di} = PZ_i \times B_c / P_t$  où

$B_{di}$  : Budget de la Direction Inter Régionale N°i ;

$PZ_i$  : Nombre total de population dans les zones d'intervention de la Direction Inter Régionale N°i ;

$B_c$  : Budget global de la composante Réhabilitation Reconstruction Post Catastrophe ;

$P_t$  : Nombre total de population dans tous les districts sinistrés;

**Tableau 1 : Répartition du budget par Direction en fonction du nombre de population dans leurs zones d'intervention et engagement par Direction Inter Régionale**

DIRECTION	NB POPULATION	POURCENTAGE	BUDGET / DIR (Ariary)	ENGAGEMENT/ DIR (Ariary)	NB SP A INITIER / DIR
DIRT	6 855 355	28,70	1 426 333 425,16	1 433 063 797,16	14
DIRD	1 936 526	8,10	825 183 694,98	961 474 429,28	13
DIRF	5 332 150	22,30	1 329 269 184,04	1 600 000 000,00	16
DIRM	2 761 177	11,60	823 879 923,95	1 600 000 000,00	16
DIRA	3 811 542	16,00	1 161 240 745,16	1 497 362 633,78	16
DIRU	3 170 102	13,30	893 890 991,99	1 530 434 643,05	12
<b>CONSOLIDE</b>	<b>23 866 852</b>	<b>100,00</b>	<b>6 459 797 965,28</b>	<b>8 622 335 503,27</b>	<b>87</b>

**Etape 2 - Etablissement de la liste de sous-projets éligibles sur la base de la liste globale fournie par le BNGRC.**

Durant les trois dernières saisons cycloniques 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 et sur la base des critères décrits dans l'appendice 2 du manuel de procédures de la composante (Page 21), le FID dispose 713 infrastructures éligibles pour la composante à partir des listes globales fournies par le BNGRC.

A titre de rappel, les sous projets éligibles pour la composante 3 sont :

- Les infrastructures productives (Marché, Abattoirs, Grenier communautaire, ...) ;
- Les infrastructures de déblocage ;
- Les infrastructures sanitaires ;
- Les infrastructures scolaires ;
- Les systèmes d'adduction d'eau potable et assainissement ;
- Les digues de protection ;
- Les bâtiments administratifs (Bureau commune, Poste Gendarmerie, ...).
- Les Micro-périmètres irrigués (Superficie agricole irrigable < 100 ha) ;

Le tableau ci-après récapitule la liste des infrastructures éligibles par nature pour les trois dernières saisons cycloniques.

**Tableau 2 : Nombre de sous-projets éligibles par nature pour les trois dernières saisons cycloniques**

NATURE	SAISONS CYCLONIQUES						TOTAL
	2007 - 2008			2008 - 2009		2009 - 2010	
	FAME 22-01-08 au 01-02-08	YVAN 05-02-08 au 27-02-08	JOKWE 02-03-08 au 16-03-08	FANELE 17-01-09 au 26-01-09	JADE 03-04-09 au 12-04-09	HUBERT 07-03-10 au 15-03-10	
Scolaire	76	102	17	96	64	120	475
Sanitaire	6	7	1	27	1	13	55
Piste	16	8		14	11	NR	49
MPI	6	5	14	5	4	NR	34
AEP	1	7	1			NR	9
Connexe	4	8		37	1	NR	50
Digue		1		1		NR	2
Franchissement	5	7		11	4	NR	27
Productif	2	3		6	1	NR	12
<b>TOTAL</b>	<b>116</b>	<b>148</b>	<b>33</b>	<b>197</b>	<b>86</b>	<b>133</b>	<b>713</b>

NR : Non recensé

**Etape 3 - Arrêtage du nombre de sous-projets à réhabiliter ou à reconstruire par district en fonction du nombre de la population au niveau des districts sinistrés :**

La répartition par Direction Inter Régionale des sous projets RRPC sera ensuite arrêtée en fonction du nombre de la population par « district sinistré »<sup>7</sup>.

Les zones d'intervention seront donc limitées à ces districts dits sinistrés pour la période de juillet à décembre 2010.

Cette option présente entre autres les avantages suivants :

- Intervention dans les zones / districts fortement affectés par les cyclones : Vatovavy Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Menabe, Sofia ;
- Concentration des efforts dans ces districts sinistrés lors de la mise en œuvre des activités de la composante pour permettre d'optimiser les interventions.

<sup>7</sup> District ayant au moins cinq (05) infrastructures endommagées durant les trois saisons cycloniques (2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010).

Utilisation de la formule  $S_i D_i = PD_i \times SPT_i / PZ_i$  où

$S_i D_i$  : Nombre de sous projets RRPC programmés par la Direction Inter régionale N°i à réaliser dans le district N°i ;

$PD_i$  : Nombre de population dans le district sinistré N°i;

$SPT_i$  : Nombre total de sous projets programmés par la Direction Inter Régionale N°i;

$PZ_i$  : Nombre total de population dans les zones d'intervention de la Direction Inter Régionale N°i ;

**Tableau 3 : Répartition des sous-projets par district sinistré pour chaque direction en fonction du nombre de population au niveau du district considéré**

N°	DIR	Région	District	Nb de population	Nb de SP
1	DIRA	Alaotra Mangoro	Amparafaravola	336 163,00	4,00
2	DIRA	Alaotra Mangoro	Moramanga	285 198,00	3,00
3	DIRA	Analanjirofo	Fenerive Est	341 569,00	4,00
4	DIRA	Analanjirofo	Vavatenina	210 257,00	2,00
5	DIRA	Atsinanana	Toamasina II	253 483,00	3,00
<b>TOTAL DIRA</b>				<b>1 426 670,00</b>	<b>16,00</b>
6	DIRD	Diana	Antsiranana II	96 633,00	6,00
7	DIRD	Diana	Nosy be	70 657,00	4,00
8	DIRD	Diana	Ambanja	5 306,00	3,00
<b>TOTAL DIRD</b>				<b>172 596,00</b>	<b>13,00</b>
9	DIRF	Atsimo Atsinanana	Farafangana	436 469,00	3,00
10	DIRF	Atsimo Atsinanana	Vangaindrano	416 926,00	2,00
11	DIRF	Haute Matsiatra	Ambalavao	240 164,00	1,00
12	DIRF	Haute Matsiatra	Ambohimahasoa	238 815,00	1,00
13	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Ifanadiana	225 322,00	1,00
14	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	568 527,00	3,00
15	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	428 558,00	2,00
16	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Nosy Varika	302 049,00	2,00
17	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Vohipeno	186 798,00	1,00
<b>TOTAL DIRF</b>				<b>3 043 628,00</b>	<b>16,00</b>
18	DIRM	Boeny	Mahajanga II	110 324,00	2,00
19	DIRM	Boeny	Marovoay	235 868,00	4,00
20	DIRM	Sofia	Mandritsara	71 143,00	1,00
21	DIRM	Sofia	Antsohihy	200 176,00	3,00
22	DIRM	Sofia	Befandriana Nord	326 296,00	4,00
23	DIRM	Sofia	Mampikony	133 534,00	2,00
<b>TOTAL DIRM</b>				<b>1 077 341,00</b>	<b>16,00</b>
24	DIRT	Menabe	Mahabo	224 538,00	7,00
25	DIRT	Menabe	Miandrivazo	119 748,00	4,00
26	DIRT	Menabe	Morondava	109 913,00	3,00
<b>TOTAL DIRT</b>				<b>454 199,00</b>	<b>14,00</b>
27	DIRU	Atsimo Andrefana	Beroroha	77 745,00	11,00
28	DIRU	Menabe	Manja	81 379,00	1,00
<b>TOTAL DIRU</b>				<b>159 124,00</b>	<b>12,00</b>
<b>TOTAL</b>				<b>6 333 558,00</b>	<b>87,00</b>

**Etape 4 - Répartition des sous-projets RRPC par Commune :**

Les sous-projets par district sinistré seront ensuite répartis par Commune selon les critères suivants :

- Classement des Communes par ordre décroissant du nombre de population,

- Affectation d'un nombre de sous projet par commune en fonction de ce classement et en fonction du nombre de sous projets éligibles par commune<sup>8</sup>.

Autrement dit, pour une Commune donnée, le financement d'un ou plusieurs sous-projets RRPC peut être considérée comme une allocation budgétaire à la dite Commune.

**Tableau 4 : Evaluation du nombre de sous projets par commune et allocation correspondante**

N°	DIR	REGION	DISTRICT	COMMUNE	NB DE SOUS PROJETS ELIGIBLES	NB DE POPULATION PAR COMMUNE	NB SP / COMMUNE	ALLOCATION / COMMUNE
1	DIRA	Alaotra Mangoro	Moramanga	Andaingo	7	17 359	3	280 755 493,83
<b>SOUS TOTAL DISTRICT MORAMANGA</b>					<b>7</b>	<b>17 359</b>	<b>3</b>	<b>280 755 493,83</b>
2	DIRA	Alaotra Mangoro	Amparafaravola	Ambohitrarivo	3	23 592	1	93 585 164,61
3	DIRA	Alaotra Mangoro	Amparafaravola	Tanambe	2	18 722	1	93 585 164,61
4	DIRA	Alaotra Mangoro	Amparafaravola	Andilana Nord	3	17 000	1	93 585 164,61
5	DIRA	Alaotra Mangoro	Amparafaravola	Ambohimandroso	2	10 385	1	93 585 164,61
<b>SOUS TOTAL DISTRICT AMPARAFARAVOLA</b>					<b>10</b>	<b>69 699</b>	<b>4</b>	<b>374 340 658,44</b>
6	DIRA	Analanjirifo	Vavatenina	Vavatenina	1	49 725		-
7	DIRA	Analanjirifo	Vavatenina	Ampasimazava	8	7 460	2	187 170 329,22
<b>SOUS TOTAL DISTRICT VAVATENINA</b>					<b>9</b>	<b>57 185</b>	<b>2</b>	<b>187 170 329,22</b>
8	DIRA	Analanjirifo	Fenerive Est	Ambodimanga II	7	30 472	2	187 170 329,22
9	DIRA	Analanjirifo	Fenerive Est	Fenerive Est	5	27 645	2	187 170 329,22
<b>SOUS TOTAL DISTRICT FENERIVE EST</b>					<b>12</b>	<b>58 117</b>	<b>4</b>	<b>374 340 658,44</b>
10	DIRA	Atsinanana	Toamasina II	Mahavelona	12	20 092	1	93 585 164,61
11	DIRA	Atsinanana	Toamasina II	Tamatave suburbain	32	15 512	2	187 170 329,22
<b>SOUS TOTAL TOAMASINA II</b>					<b>44</b>	<b>35 604</b>	<b>3</b>	<b>280 755 493,83</b>
<b>TOTAL DIRA</b>					<b>82</b>	<b>237 964</b>	<b>16</b>	<b>1 497 362 633,78</b>
12	DIRD	Diana	Nosy be	Nosy Be	16	70 657	4	295 838 285,93
<b>SOUS TOTAL DISTRICT NOSY BE</b>					<b>16</b>	<b>70 657</b>	<b>4</b>	<b>295 838 285,93</b>
13	DIRD	Diana	Antsiranana II	Mahavanona	3	10 543	2	147 919 142,97
14	DIRD	Diana	Antsiranana II	Mahavanona	3	10 543	2	147 919 142,97
15	DIRD	Diana	Antsiranana II	Andrafiabe	3	6 720	2	147 919 142,97
<b>SOUS TOTAL DISTRICT ANTSIRANANA II</b>					<b>9</b>	<b>27 806</b>	<b>6</b>	<b>443 757 428,90</b>
16	DIRD	Diana	Ambanja	Antafiambotry	3	5 306	3	221 878 714,45
<b>SOUS TOTAL DISTRICT AMBANJA</b>					<b>3</b>	<b>5 306</b>	<b>3</b>	<b>221 878 714,45</b>
<b>TOTAL DIRD</b>					<b>28</b>	<b>103 769</b>	<b>13</b>	<b>961 474 429,28</b>

<sup>8</sup> Utilisation de la formule  $S_i C_i = \text{SPEC}_i \times S_i D_i / \text{SPED}_i$  où

$S_i C_i$  : Nombre de sous projets RRPC programmés par la Direction Inter régionale N°i à réaliser dans la Commune N°i ;

$\text{SPEC}_i$  : Nombre de sous projets éligibles pour une commune N°i ;

$S_i D_i$  : Nombre de sous projets RRPC programmés par la Direction Inter régionale N°i à réaliser dans le district N°i ;

$\text{SPED}_i$  : Nombre de sous projets éligibles pour le district N°i ;

17	DIRF	Atsimo Atsinanana	Vangaindrano	Vangaindrano	5	28 611	1	100 000 000,00
18	DIRF	Atsimo Atsinanana	Vangaindrano	Iara	7	13 084	1	100 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT VANGAINDRANO</b>					<b>12</b>	<b>41 695</b>	<b>2</b>	<b>200 000 000,00</b>
19	DIRF	Atsimo Atsinanana	Farafangana	Farafangana	2	24 595	1	100 000 000,00
20	DIRF	Atsimo Atsinanana	Farafangana	Anosivelo	11	19 395	2	200 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT FARAFANGANA</b>					<b>13</b>	<b>43 990</b>	<b>3</b>	<b>300 000 000,00</b>
21	DIRF	Haute Matsiatra	Ambohimahasoa	Ambalakidresy	3	14 338	1	100 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT AMBOHIMAHASOA</b>					<b>3</b>	<b>14 338</b>	<b>1</b>	<b>100 000 000,00</b>
22	DIRF	Haute Matsiatra	Ambalavao	Ambinanindovoka	5	11 724	1	100 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT AMBALAVAO</b>					<b>5</b>	<b>11 724</b>	<b>1</b>	<b>100 000 000,00</b>
23	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Vohipeno	Vohipeno	5	18 895	1	100 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT VOHIPENO</b>					<b>5</b>	<b>18 895</b>	<b>1</b>	<b>100 000 000,00</b>
24	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Nosy Varika	Ambahy	15	19 000	2	200 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT NOSY VARIKA</b>					<b>15</b>	<b>19 000</b>	<b>2</b>	<b>200 000 000,00</b>
25	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Mananjary	2	31 653	1	100 000 000,00
26	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Ambohinihaonana	4	28 243	1	100 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT MANANJARY</b>					<b>6</b>	<b>59 896</b>	<b>2</b>	<b>200 000 000,00</b>
27	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Sahasinaka	9	24 964	3	300 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT MANAKARA</b>					<b>9</b>	<b>24 964</b>	<b>3</b>	<b>300 000 000,00</b>
28	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Ifanadiana	Tsaratana I	4	26 305	1	100 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT IFANADIANA</b>					<b>4</b>	<b>26 305</b>	<b>1</b>	<b>100 000 000,00</b>
<b>TOTAL DIRF</b>					<b>72</b>	<b>260 807</b>	<b>16</b>	<b>1 600 000 000</b>
29	DIRM	Boeny	Marovoay	Ankaraobato	12	29 024	2	200 000 000,00
30	DIRM	Boeny	Marovoay	Antanimasaka	5	16 600	1	100 000 000,00
31	DIRM	Boeny	Marovoay	Marosakoa	9	15 649	1	100 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT MAROVOAY</b>					<b>26</b>	<b>61 273</b>	<b>4</b>	<b>400 000 000,00</b>
32	DIRM	Boeny	Mahajanga II	Boanamary	6	8 567	2	200 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT MAHAJANGA II</b>					<b>6</b>	<b>8 567</b>	<b>2</b>	<b>200 000 000,00</b>
33	DIRM	Sofia	Mandritsara	Mandritsara	4	10 353	1	100 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT MANDRITSARA</b>					<b>4</b>	<b>10 353</b>	<b>1</b>	<b>100 000 000,00</b>
34	DIRM	Sofia	Mampikony	Ampasimatera	5	17 887	2	200 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT MAMPIKONY</b>					<b>5</b>	<b>17 887</b>	<b>2</b>	<b>200 000 000,00</b>
35	DIRM	Sofia	Befandriana Nord	Tsiamalao	1	35 343	1	100 000 000,00
36	DIRM	Sofia	Befandriana Nord	Befandriana Nord	1	33 063	1	100 000 000,00
37	DIRM	Sofia	Befandriana Nord	Antsakanalabe	4	5 820	2	200 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT BEFANDRIANA NORD</b>					<b>6</b>	<b>74 226</b>	<b>4</b>	<b>400 000 000,00</b>
38	DIRM	Sofia	Antsohihy	Antsahabe	6	15 050	3	300 000 000,00
<b>SOUS TOTAL DISTRICT ANTISOHIHY</b>					<b>6</b>	<b>15 050</b>	<b>3</b>	<b>300 000 000,00</b>
<b>TOTAL DIRM</b>					<b>63</b>	<b>267 402</b>	<b>16</b>	<b>1 600 000 000,00</b>
39	DIRT	Menabe	Morondava	Morondava	28	21 715	2	204 723 399,59
40	DIRT	Menabe	Morondava	Belo sur mer	9	10 201	1	102 361 699,80
<b>SOUS TOTAL DISTRICT MORONDAVA</b>					<b>37</b>	<b>31 916</b>	<b>3</b>	<b>307 085 099,39</b>
41	DIRT	Menabe	Miandrivazo	Miandrivazo	8	13 986	4	409 446 799,19
<b>SOUS TOTAL DISTRICT MIANDRIVAZO</b>					<b>8</b>	<b>13 986</b>	<b>4</b>	<b>409 446 799,19</b>
42	DIRT	Menabe	Mahabo	Mandabe	1	23 943	1	102 361 699,80
43	DIRT	Menabe	Mahabo	Mahabo	11	10 098	6	614 170 198,78

<b>SOUS TOTAL DISTRICT MAHABO</b>				<b>12</b>	<b>34 041</b>	<b>7</b>	<b>716 531 898,58</b>	
<b>TOTAL DIRT</b>				<b>57</b>	<b>79 943</b>	<b>14</b>	<b>1 433 063 797,16</b>	
44	DIRU	Atsimo Andrefana	Beroroha	Beroroha	16	26 580	4	510 144 881,02
45	DIRU	Atsimo Andrefana	Beroroha	Behisatse	7	14 522	1	127 536 220,25
46	DIRU	Atsimo Andrefana	Beroroha	Fanjakana	19	11 114	5	637 681 101,27
<b>SOUS TOTAL DISTRICT BEROROHA</b>				<b>42</b>	<b>52 216</b>	<b>10</b>	<b>1275362203</b>	
45	DIRU	Menabe	Manja	Manja	31	23 052	2	255 072 440,51
<b>SOUS TOTAL DISTRICT MANJA</b>				<b>31</b>	<b>23 052</b>	<b>2</b>	<b>255 072 440,51</b>	
<b>TOTAL DIRU</b>				<b>73</b>	<b>75 268</b>	<b>12</b>	<b>1 530 434 643,05</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>375</b>	<b>1 025 153,00</b>	<b>87</b>	<b>8 622 335 503,27</b>	

#### NOTA :

Les Communes qui n'ont pas pu bénéficier de sous projets RRPC dans le cadre de ce premier mécanisme de programmation sont classées et priorisées selon la méthode précédente (Liste des Communes de substitution en annexe) afin de permettre aux DIRs d'avoir des Communes de substitution au cas où :

- Les travaux de remise en état ont été déjà supportés par d'autre financement ou d'autres organismes;
- Les Commune ciblées sont classées en « zone rouge » ou inaccessibles ;
- Les Communes ciblées n'ont pas respecté leurs obligations lors de la mise en œuvre du Programme de Développement Communautaire (PDC).

#### **Etape 5 - Priorisation des sous projets au niveau des Communes :**

Le Maire et le conseil communal sont chargés de la priorisation des sous projets à réaliser dans leur Commune sur la base de la liste des sous projets éligibles fournie par le BNGRC, du nombre de sous- projets et de l'allocation fixés dans le tableau ci-dessus.

Un procès verbal de priorisation sera alors établi à l'issue de cette étape.

Ce mécanisme permet intégralement l'intégration des représentants de la Commune dans le processus de priorisation et de décision.

A partir de ces résultats, **le FID procèdera à la mise en œuvre des sous-projets retenus après inscription dans son programme de travail.**

**C/ Annexe :**

- Liste de Communes de substitution

**ANNEXE : COMMUNES DE SUBSTITUTION**

N°	DIR	REGION	DISTRICT	COMMUNE	NB DE SOUS PROJETS ELIGIBLES	NB DE POPULATION PAR COMMUNE
1	DIRA	Alaotra Mangoro	Moramanga	Andasibe	1	12 484,00
2	DIRA	Alaotra Mangoro	Amparafaravola	Andrebakely Sud	1	7 309,00
3	DIRA	Alaotra Mangoro	Amparafaravola	Ampasikely	1	5 239,00
4	DIRA	Analanjirifo	Fenerive Est	Vohipeno Ouest	1	44 845,00
5	DIRA	Analanjirifo	Fenerive Est	Miorimivalana	1	21 052,00
6	DIRA	Atsinanana	Toamasina II	Mangabe	9	14 794,00
7	DIRD	Diana	Antsiranana II	Anivorano Nord	1	8 548,00
8	DIRD	Diana	Antsiranana II	Andranofanjava	1	7 026,00
9	DIRD	Diana	Antsiranana II	Antsahampano	1	2 749,00
10	DIRD	Diana	Antsiranana II	Ambondrona	1	2 537,00
11	DIRD	Diana	Antsiranana II	Bobasakoa	3	2 040,00
12	DIRD	Diana	Antsiranana II	Anketrakabe	1	859,00
13	DIRF	Atsimo Atsinanana	Vangaindrano	Vohipaho	5	28 525,00
14	DIRF	Atsimo Atsinanana	Vangaindrano	Lopary	2	24 062,00
15	DIRF	Atsimo Atsinanana	Vangaindrano	Ampataka	4	9 939,00
16	DIRF	Atsimo Atsinanana	Farafangana	Ihorombe	1	16 656,00
17	DIRF	Atsimo Atsinanana	Farafangana	Efatsy	1	9 946,00
18	DIRF	Haute Matsiatra	Ambohimahasoa	Fiadanana	1	17 729,00
19	DIRF	Haute Matsiatra	Ambohimahasoa	Befeta	1	16 783,00
20	DIRF	Haute Matsiatra	Ambohimahasoa	Camp Robin	2	12 291,00
21	DIRF	Haute Matsiatra	Ambalavao	Ambalavao	1	29 980,00
22	DIRF	Haute Matsiatra	Ambalavao	Miarinarivo	1	10 051,00
23	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Vohipeno	Mahasoabe	1	17 540,00
24	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Vohipeno	Ankarimbary	1	8 900,00
25	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Vohipeno	Lanivo	1	8 717,00
26	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Vohipeno	Nato	1	8 670,00
27	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Vohipeno	Ivato	1	2 899,00
28	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Vohipeno	Vohilany	4	2 300,00
29	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Vohipeno	Onjatsy	2	1 220,00
30	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Nosy Varika	Vohitrandriana	3	33 423,00
31	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Nosy Varika	Sahavato	1	31 877,00
32	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Nosy Varika	Nosy Varika	1	29 849,00
33	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Nosy Varika	Ambodiriana Safary	1	20 844,00
34	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Nosy Varika	ANTANAMBAO I	5	9 762,00
35	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Nosy Varika	ANGODONGODONA	6	8 628,00
36	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Nosy Varika	ANDARA	4	7 813,00
37	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Vohilava	1	36 009,00
38	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Tsiatosika	2	27 832,00
39	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Antsenavolo	1	24 103,00
40	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Andonabe	2	14 254,00
41	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Ambodinonoka	1	13 285,00
42	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Anosimparihy	5	12 498,00
43	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Marosangy	3	11 455,00

44	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Mahela	1	10 298,00
45	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Mahatsara Iefaka	1	9 262,00
46	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Mahatsara	1	9 262,00
47	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Ambohimiarina II	3	7 533,00
48	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Mahavoky	1	5 879,00
49	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Tsaravavy	1	4 684,00
50	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Mananjary	Mahatsara Sud	19	4 651,00
51	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Ambalaraoka	1	22 846,00
52	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Bekatra	2	22 233,00
53	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Ambotaka	1	21 795,00
54	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Mahabako	1	21 763,00
55	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Ambila	3	20 604,00
56	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Ampasimpotsy Sud	1	14 882,00
57	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Mavorano	1	13 601,00
58	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Ambalavery	1	13 149,00
59	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Vohimanitra	2	12 615,00
60	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Amboanjo	2	11 988,00
61	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Sorombo	1	11 588,00
62	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Onilahy	1	11 333,00
63	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Anteza	3	9 207,00
64	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Kianjanomby	1	8 110,00
65	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Sakoana	10	7 992,00
66	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Ambahatrazo	1	7 348,00
67	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Lokomby	3	6 993,00
68	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Ivantana	6	5 377,00
69	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Manakara	Manhatsiotra	2	4 995,00
70	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Ifanadiana	Androrangavola	2	33 710,00
71	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Ifanadiana	Ambohimanga sud	2	16 915,00
72	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Ifanadiana	Ambohimiera	2	16 766,00
73	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Ifanadiana	Ifanadiana I	1	16 219,00
74	DIRF	Vatovavy Fitovinany	Ifanadiana	Antaretra	4	13 400,00
75	DIRM	Boeny	Marovoay	Ankaraobato	12	29 024,00
76	DIRM	Boeny	Marovoay	Ankazomborona	1	27 063,00
77	DIRM	Boeny	Marovoay	Tsararano	2	11 764,00
78	DIRM	Boeny	Marovoay	Marovoay II	5	8 368,00
79	DIRM	Boeny	Marovoay	Antanambao Andranolava	3	5 255,00
80	DIRM	Sofia	Mampikony	Mampikony II	1	18 108,00
81	DIRT	Menabe	Morondava	Bemanonga	2	37 397,00
82	DIRT	Menabe	Morondava	Befasy	1	22 180,00
83	DIRT	Menabe	Miandrivazo	Ankotrofotsy	1	7 726,00
84	DIRU	Atsimo Andrefana	Beroroaha	Marerano	9	8 300,00
85	DIRU	Atsimo Andrefana	Beroroaha	Bemavo	4	7 765,00
86	DIRU	Atsimo Andrefana	Beroroaha	Tanamary	3	3 332,00
87	DIRU	Atsimo Andrefana	Beroroaha	Sakena	5	3 218,00
88	DIRU	Menabe	Manja	Beharona	2	18 652,00
89	DIRU	Menabe	Manja	Andranopasy	1	12 460,00
90	DIRU	Menabe	Manja	Soaserana	2	10 850,00
91	DIRU	Menabe	Manja	Anontsibe	6	7 890,00